



# **ETATS FINANCIERS 2018**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

---

## **Association NORMANDIE AEROSPACE**

745 Avenue de l'Université  
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY



## Sommaire

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Rapport de présentation des comptes annuels	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de Résultat	6
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	19
<i>Autres informations</i>	20
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>21</b>
Bilan détaillé	23
Compte de résultat détaillé	26
<b>3. Autres informations</b>	<b>29</b>
Liste simplifiée des immobilisations	31
Liste des acquisitions	33
Liste des sorties	34
Etat prévisionnel économ. sur 5 ans	35
<b>4. Liasse fiscale</b>	<b>37</b>





## Comptes annuels



## Rapport de présentation des comptes annuels

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association NORMANDIE AEROSPACE relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euros
Total bilan	2 495 921
Total des ressources	1 407 889
<b>Résultat net comptable (Excédent)</b>	<b>10 713</b>

Fait à Mont Saint Aignan,  
Le 16 avril 2019

**Franck DUCLOS**  
Expert-Comptable

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	586	586		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres	47 084	32 218	14 866	13 562
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	701		701	701
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>48 370</b>	<b>32 803</b>	<b>15 567</b>	<b>14 263</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Créances Usagers et comptes rattachés	260 673	4 783	255 890	124 601
Autres	1 304 500		1 304 500	1 915 825
<b>Autres postes de l'actif circulant</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	775 366		775 366	614 826
Charges constatés d'avance	144 598		144 598	29 101
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 485 137</b>	<b>4 783</b>	<b>2 480 354</b>	<b>2 684 354</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 533 507</b>	<b>37 586</b>	<b>2 495 921</b>	<b>2 698 618</b>

Legs nets à réaliser :  
 acceptés par les organes statutairements compétents  
 autorisés par l'organisme de tutelle  
 Dons en nature restant à vendre :

## Bilan passif

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	7 116	7 116
Ecart de réévaluation		
Réserves	92 752	84 162
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>10 713</b>	<b>8 590</b>
Report à nouveau		
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>110 580</b>	<b>99 868</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		187
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>110 580</b>	<b>100 054</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	6 665	5 255
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>6 665</b>	<b>5 255</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	16 188	16 188
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>	<b>16 188</b>	<b>16 188</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 292	183 873
Dettes fiscales et sociales	141 520	96 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	53 395	46 402
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 985 281	2 250 139
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 362 488</b>	<b>2 577 120</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 495 921</b>	<b>2 698 618</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	9 095
Dont à moins d'un an (a)	2 353 393
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	607 580	880 669
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>607 580</b>	<b>880 669</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation	800 308	683 293
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	13 946	10 071
Cotisations		
Autres produits	162 575	180 125
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 584 409</b>	<b>1 754 159</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	1 282 000	1 485 379
Impôts, taxes et versements assimilés	4 578	4 921
Salaires et traitements	202 169	176 522
Charges sociales	74 785	64 771
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 146	5 611
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	988	4 059
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 410	1 627
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	2 866	3 110
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 574 943</b>	<b>1 746 001</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 466</b>	<b>8 157</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE</b>		
<b>DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE</b>		
Produits financiers de participation		
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 663	1 131
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 663</b>	<b>1 131</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 663</b>	<b>1 131</b>

## Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>12 129</b>	<b>9 288</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital	187	225
Reprises provisions et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>187</b>	<b>225</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		6
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>6</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>187</b>	<b>219</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS</b>		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>1 603</b>	<b>918</b>
<b>REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>10 713</b>	<b>8 590</b>



## Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : NORMANDIE AEROSPACE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 495 921 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 10 713 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par application du principe d'indépendance des exercices, les charges et les produits certains dans leur principe et dans leur montant sont rattachés au présent exercice, éventuellement par la comptabilisation d'une charge à payer, ou un produit à recevoir. Sauf exception, et par simplification, la TVA sur ces provisions enregistrées à la date de clôture n'est pas comptabilisée. Ce mode de comptabilisation des provisions est sans incidence sur le compte de résultat de l'exercice, et présente sur les comptes de bilan une incidence non significative.

#### Rémunérations des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est précisé que l'association n'a comptabilisé aucune charge de salaire correspondant à la rémunération de cadres dirigeants.

#### Situation fiscale de l'association :

L'association est assujettie aux impôts commerciaux pour l'ensemble de son activité.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

\* Matériel informatique : 3 à 4 ans

\* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 3 467 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 737		2 152	586
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 737</b>		<b>2 152</b>	<b>586</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 092	7 449	4 458	47 084
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>44 092</b>	<b>7 449</b>	<b>4 458</b>	<b>47 084</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	701			701
<b>Immobilisations financières</b>	<b>701</b>			<b>701</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>47 530</b>	<b>7 449</b>	<b>6 609</b>	<b>48 370</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 737		2 152	586
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 737</b>		<b>2 152</b>	<b>586</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 530	6 146	4 458	32 218
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>30 530</b>	<b>6 146</b>	<b>4 458</b>	<b>32 218</b>
<b>Total</b>	<b>33 267</b>	<b>6 146</b>	<b>6 609</b>	<b>32 803</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 710 472 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	701		701
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	260 673	260 673	
Autres	1 304 500	1 050 236	254 264
Charges constatées d'avance	144 598	144 598	
<b>Total</b>	<b>1 710 472</b>	<b>1 455 507</b>	<b>254 965</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 969
Fournisseurs - RRR à obtenir	13 305
<b>Total</b>	<b>16 274</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	7 116			7 116
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>7 116</b>			<b>7 116</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	84 162	8 590		92 752
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	8 590	10 713	8 590	10 713
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	187		187	
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>100 054</b>	<b>19 302</b>	<b>8 776</b>	<b>110 580</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 255	1 410			6 665
<b>Total</b>	<b>5 255</b>	<b>1 410</b>			<b>6 665</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		1 410			
Financières					
Exceptionnelles					

L'association comptabilise l'engagement de retraite évalué au 31 décembre 2018 à 6.665 euros.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 362 488 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 292	182 292		
Dettes fiscales et sociales	141 520	141 520		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	53 395	53 395		
Produits constatés d'avance	1 985 281	1 976 186	9 095	
<b>Total</b>	<b>2 362 488</b>	<b>2 353 393</b>	<b>9 095</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	114 053
Dettes s/congés payés	13 204
Dettes s/prime précarité	900
Charges soc.s/congés payés	5 539
Charges soc/précarité	400
Autres charges à payer	2 827
Etat, charges à payer	258
Subvention à reverser anim	7 230
Subvention à reverser perfo	15 894
Subvention à reverser bourget	14 097
Subvention à reverser communication	6 590
<b>Total</b>	<b>180 991</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	144 598		
<b>Total</b>	<b>144 598</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	14 866		
Produits avance affectés	1 970 415		
<b>Total</b>	<b>1 985 281</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Traitement comptable des opérations de cut off pour les subventions annuelles:

Les subventions à recevoir sur des projets à caractère annuel (Fonctionnement, communication, GPEC) sont calculées au vu des conventions signées avec les financeurs, dans la limite des montants de subventions accordées et dans la limite des pourcentages de prise en charge acceptés par les financeurs par rapport au total des dépenses admises. Ces écritures sont comptabilisées en "subventions à recevoir".

Nous précisons néanmoins que, pour les soldes de subventions n'ayant pas été demandés à la date d'arrêtés des comptes, il peut y avoir une distorsion entre les subventions à recevoir calculées et celles qui seront effectivement perçues. Dans cette hypothèse, l'écart est constaté sur l'exercice de perception effective des soldes de subventions.

Le cas échéant, en cas d'excédent de subvention versé au profit de l'association, l'excédent est constaté en "subvention à reverser".

Traitement comptable des opérations de cut off pour les subventions pluri-annuelles:

En cours de période, à la fin de chaque exercice, les subventions perçues d'avance sont traitées en fonds dédiés.

Le cas échéant, lorsque les dépenses excèdent le montant des subventions à percevoir, une écriture de "subvention à recevoir" est passée, dans la limite des budgets et des pourcentages de participation acceptés par les financeurs dans les conventions.

Lorsque la clôture de l'opération intervient au cours de l'exercice, les opérations de cut off sur les subventions sont traitées comme dans le cas des subventions annuelles.

Cela vaut pour les subventions dont les conventions ont été signées avant 31 décembre 2012.

A compter du 1er janvier 2013, les subventions sont comptabilisées au vu des conventions signées avec les financeurs, dans la limite des montants de subventions accordées et dans la limite des pourcentages de prise en charge acceptés par les financeurs par rapport au total des dépenses admises.

Ces écritures sont inscrites dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

A la fin de chaque exercice, la quote-part des subventions comptabilisées d'avance est traitée en produit constaté d'avance.

#### Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
GPEC	16 188	16 188			16 188
<b>Total</b>	<b>16 188</b>	<b>16 188</b>			<b>16 188</b>

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

### Contributions volontaires

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	261 404	259 420
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>261 404</b>	<b>259 420</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	261 404	259 420
<b>Total</b>	<b>261 404</b>	<b>259 420</b>

## Détail des comptes



## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - Brevets, logiciels	586		586	2 737
28050000 - Amortis. concess. & droits simil.		586	-586	-2 737
	586	586		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles				
21830000 - Matériel bureau et info.	35 496		35 496	32 505
21840000 - Mobilier	11 587		11 587	11 587
28183000 - Amortis. matér.bureau et informat.		20 630	-20 630	-19 288
28184000 - Amortis. mobilier		11 587	-11 587	-11 242
	47 084	32 218	14 866	13 562
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôt de garantie	701		701	701
	701		701	701
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>48 370</b>	<b>32 803</b>	<b>15 567</b>	<b>14 263</b>
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
41100000 - Clients	257 704		257 704	126 515
41810000 - Clients - factures à établir	2 969		2 969	2 146
49100000 - Dépréciations comptes clients		4 783	-4 783	-4 059
	260 673	4 783	255 890	124 601
Autres créances				
40100000 - Fournisseurs				757
40980000 - Fournisseurs - RRR à obtenir	13 305		13 305	14 237
43870000 - Org. sociaux produits à recevoir				667
44171000 - Subventions Exploitation	1 222 359		1 222 359	1 849 815
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices	1 864		1 864	4 012
44566000 - TVA déd sur biens	632		632	3 704
44566100 - TVA ded prest serv 20%	11 221		11 221	5 615
44566120 - Tva ded prest serv 5.5%	461		461	461
44583000 - Demande rbrt crédit TVA	54 659		54 659	36 558
	1 304 500		1 304 500	1 915 825
Divers				
Disponibilités				
51200000 - Banque CE	118 515		118 515	460 622
51210000 - Livret a	78 604		78 604	78 019
51230000 - CSL Assoc	578 233		578 233	76 185
53100000 - Caisse	15		15	
	775 366		775 366	614 826
Charges constatées d'avance				
48600000 - Charges constat.d'avance	144 598		144 598	29 101
	144 598		144 598	29 101
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 485 137</b>	<b>4 783</b>	<b>2 480 354</b>	<b>2 684 354</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 533 507</b>	<b>37 586</b>	<b>2 495 921</b>	<b>2 698 618</b>

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
10100000 - Fonds propres	7 116	7 116
	7 116	7 116
Autres réserves		
10680000 - Autres réserves	92 752	84 162
	92 752	84 162
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>10 713</b>	<b>8 590</b>
Subventions d'investissement		
13100000 - Subv.d'équipt Agefiph		1 127
13910000 - Sub. d'équipement inscrites au C/R		-940
		187
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>110 580</b>	<b>100 054</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
15180000 - Autres provisions pour risques	6 665	5 255
	6 665	5 255
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>6 665</b>	<b>5 255</b>
Fonds dédiés sur subventions		
19400100 - Fonds dédiés gpec	16 188	16 188
	16 188	16 188
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>16 188</b>	<b>16 188</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	68 239	92 685
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	114 053	91 188
	182 292	183 873
Dettes fiscales et sociales		
42820000 - Dettes s/congés payés	13 204	12 815
42821000 - Dettes s/prime précarité	900	220
43100000 - Urssaf	13 657	22 966
43731000 - Vauban Retraite (Humanis)	7 922	6 592
43733100 - Generali article 83	471	537
43760000 - Mutex	940	888
43820000 - Charges soc.s/congés payés	5 539	5 236
43821000 - Charges soc/précarité	400	90
43860000 - Autres charges à payer	2 827	2 158
44171000 - Subventions Exploitation	45 511	24 375
44551000 - TVA à décaisser	8 538	
44571200 - TVA collectée à 20%	41 353	20 828
44860000 - Etat, charges à payer	258	
	141 520	96 706
Autres dettes		
41100000 - Clients	9 585	2 592
46870302 - Subvention à reverser anim	7 230	7 230
46870303 - Subvention à reverser perfo	15 894	15 894
46870900 - Subvention à reverser bourget	14 097	14 097
46871000 - Subvention à reverser communication	6 590	6 590
	53 395	46 402
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constatés d'avance	14 866	13 217

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
48710000 - Produits avance affectés	1 970 415	2 236 922
	1 985 281	2 250 139
<b>DETTES</b>	<b>2 362 488</b>	<b>2 577 120</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 495 921</b>	<b>2 698 618</b>

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70800000 - Contribution aircelle	26 205	1,86	25 408	1,62	797	3,14
70880000 - Refacturation diverses	578 858	41,12	852 548	54,51	-273 689	-32,10
70881000 - Refact diverse sans tva	2 518	0,18	2 714	0,17	-196	-7,24
	<b>607 580</b>	<b>43,16</b>	<b>880 669</b>	<b>56,31</b>	<b>-273 089</b>	<b>-31,01</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
74100000 - Subventions non affectées			3 700	0,24	-3 700	-100,00
74211000 - Subvention region bn	-214	-0,02			-214	
74212000 - Subvention région	713 787	50,70	611 457	39,10	102 330	16,74
74222000 - Subvention directe hn	15 184	1,08	6 893	0,44	8 291	120,28
74223000 - Subvention directe Region	8 213	0,58			8 213	
74240000 - Subventions Fnadt - cper	50 042	3,55	11 771	0,75	38 271	325,12
74270000 - Subvention feder hn	-7 500	-0,53			-7 500	
74286000 - Subv CPER BN	5 181	0,37	32 480	2,08	-27 299	-84,05
74287000 - Subv CPER HN	8 115	0,58	16 992	1,09	-8 877	-52,24
74289000 - Subvention AIS	7 500	0,53			7 500	
	<b>800 308</b>	<b>56,84</b>	<b>683 293</b>	<b>43,69</b>	<b>117 015</b>	<b>17,13</b>
Reprises et Transferts de charge						
78174000 - Repris.s/prov.dépréc. créances	265	0,02			265	
79100000 - Indemnités journalières	7 665	0,54	3 286	0,21	4 380	133,29
79110000 - Indemnités d'assurance			1 513	0,10	-1 513	-100,00
79112000 - AEN vehicule	3 488	0,25	3 078	0,20	411	13,35
79120000 - Remboursements de formations	1 200	0,09	-473	-0,03	1 673	-353,70
79130000 - Autres transferts de charges	1 327	0,09	2 667	0,17	-1 340	-50,23
	<b>13 946</b>	<b>0,99</b>	<b>10 071</b>	<b>0,64</b>	<b>3 875</b>	<b>38,48</b>
Cotisations						
Autres produits						
75600000 - Cotisations adhérents	141 469	10,05	165 305	10,57	-23 835	-14,42
75610000 - Cot adhérents sans TVA	13 302	0,94	14 805	0,95	-1 503	-10,15
75800000 - Pdto divers gestion cour.	7 803	0,55	16		7 787	NS
	<b>162 575</b>	<b>11,55</b>	<b>180 125</b>	<b>11,52</b>	<b>-17 551</b>	<b>-9,74</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 584 409</b>	<b>112,54</b>	<b>1 754 159</b>	<b>112,16</b>	<b>-169 749</b>	<b>-9,68</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes						
60630000 - Petit matériel	410	0,03	304	0,02	105	34,61
60640000 - Fournitures de bureaux	5 371	0,38	5 953	0,38	-582	-9,77
61320000 - Locations immobilières	11 038	0,78	11 038	0,71		
61321000 - Locations salle	5 281	0,38	12 064	0,77	-6 783	-56,23
61323000 - Locations véhicules	18 924	1,34	15 483	0,99	3 441	22,22
61552000 - Entretien du matériel de transport	1 000	0,07	1 713	0,11	-713	-41,63
61560000 - Maintenance informatique	1 752	0,12	995	0,06	757	76,08
61600000 - Primes d'assurances	1 003	0,07	983	0,06	20	2,05
61700000 - Etudes et recherches	34 565	2,46	24 550	1,57	10 015	40,79
61800000 - Documentations/abont/impr	7 246	0,51	18 388	1,18	-11 142	-60,60
61850000 - Conférences et séminaires	9 315	0,66	2 810	0,18	6 505	231,49
62110000 - Personnel intérimaire	65 005	4,62	65 684	4,20	-679	-1,03

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62140000 - Personnel détaché	144 180	10,24	146 008	9,34	-1 828	-1,25
62260100 - Honoraires comptables	11 060	0,79	11 060	0,71		
62260200 - Honoraires social	3 323	0,24	2 270	0,15	1 053	46,37
62260300 - Honoraires cac	4 920	0,35	4 460	0,29	460	10,30
62260500 - Honoraires juridiques	400	0,03			400	
62262000 - Autres prestations	6 279	0,45	6 237	0,40	41	0,66
62263000 - Consultant projets et entreprises	284 677	20,22	240 725	15,39	43 953	18,26
62264000 - Prestations informatiques	3 049	0,22	5 350	0,34	-2 301	-43,01
62270000 - Frais d'actes et contentieux	50				50	
62313000 - Conférences			2 780	0,18	-2 780	-100,00
62314000 - Evenementiel bourget			562 010	35,94	-562 010	-100,00
62316000 - Appel d'offre	500	0,04	500	0,03		
62321000 - Relations presse	33 000	2,34	36 000	2,30	-3 000	-8,33
62330000 - Expositions/stand	325 286	23,10	50 183	3,21	275 103	548,20
62340000 - Cadeaux	84	0,01	255	0,02	-171	-67,15
62360000 - Marketing & communication	93 780	6,66	127 393	8,15	-33 613	-26,39
62361000 - Site internet maj référen	15 760	1,12	18 590	1,19	-2 830	-15,22
62380000 - Don	1 000	0,07	2 500	0,16	-1 500	-60,00
62410000 - Transport matériel	809	0,06	610	0,04	199	32,58
62510000 - Voyages et déplacements	3 103	0,22	3 656	0,23	-553	-15,13
62512000 - Déplacements PE	11 466	0,81	5 391	0,34	6 076	112,70
62514000 - Déplacements FF	11 960	0,85	8 322	0,53	3 639	43,73
62517000 - Déplacements SC	10 467	0,74	6 376	0,41	4 091	64,16
62519000 - Déplacements CM	331	0,02	268	0,02	63	23,54
62520000 - Déplacement MM	4 052	0,29	4 058	0,26	-7	-0,16
62522000 - Déplacement CD	299	0,02	340	0,02	-41	-12,00
62524000 - Déplacement QF	328	0,02	1 656	0,11	-1 327	-80,17
62525000 - Déplacement CF	1 989	0,14			1 989	
62526000 - Déplacement CG	316	0,02			316	
62527000 - Déplacement YLS	317	0,02			317	
62560000 - Frais missions/réceptions	121 080	8,60	51 321	3,28	69 759	135,93
62600000 - Frais postaux & télécom.	12 366	0,88	10 638	0,68	1 729	16,25
62710000 - Services bancaires	985	0,07	954	0,06	31	3,26
62810000 - Cotisations	11 317	0,80	12 803	0,82	-1 486	-11,60
62840000 - Frais de recrutement de personnel	2 558	0,18	2 700	0,17	-142	-5,27
	1 282 000	91,06	1 485 379	94,98	-203 378	-13,69
<b>Impôts et taxes</b>						
63330000 - Formation professionnelle	1 793	0,13	2 691	0,17	-898	-33,37
63350000 - Taxe d'apprentissage	1 277	0,09	1 183	0,08	94	7,95
63511100 - Cfe : cotisation foncière des entr.	989	0,07	954	0,06	35	3,67
63511200 - Cvae : cotis. sur la valeur ajoutée	519	0,04			519	
63543000 - Cartes grises et malus écologique			7		-7	-100,00
63580000 - Autres droits			86	0,01	-86	-100,00
	4 578	0,33	4 921	0,31	-343	-6,97
<b>Salaires et Traitements</b>						
64110000 - Rémunérations personnel	189 023	13,43	167 255	10,69	21 767	13,01
64120000 - Congés payés	389	0,03	1 215	0,08	-826	-67,98
64121000 - Précarité	680	0,05	220	0,01	460	209,09
64140000 - Indemnités avantages div			764	0,05	-764	-100,00
64141000 - Indemnités transport	937	0,07	878	0,06	59	6,74
64142000 - Indemnités journalières	7 652	0,54	3 113	0,20	4 539	145,80
64143000 - AEN Vehicule	3 488	0,25	3 078	0,20	411	13,35



## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
	202 169	14,36	176 522	11,29	25 647	14,53
<b>Charges sociales</b>						
64510000 - Pp Urssaf	57 542	4,09	50 827	3,25	6 715	13,21
64531000 - Pp agirc humanis	4 633	0,33	3 616	0,23	1 018	28,15
64532000 - Pp arcco humanis	9 454	0,67	8 757	0,56	697	7,96
64533000 - Pp agirc generali	1 190	0,08	1 175	0,08	15	1,26
64550000 - Pp prévoyance humanis	2 186	0,16	2 075	0,13	111	5,37
64560000 - PP Mutuelle mcd	1 820	0,13	1 546	0,10	274	17,71
64580000 - Charges soc.fisc. s/cp	303	0,02	636	0,04	-333	-52,36
64581000 - Charges s/primes	310	0,02	90	0,01	220	244,44
64750000 - Medecine du travail	414	0,03	536	0,03	-122	-22,72
64800000 - Autres charges de personnel	400	0,03	500	0,03	-100	-20,00
64900000 - Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	-3 467	-0,25	-4 987	-0,32	1 520	-30,48
	74 785	5,31	64 771	4,14	10 015	15,46
<b>Amortissements et provisions</b>						
68112000 - Dot.amort.immo.corpor.	6 146	0,44	5 611	0,36	534	9,52
68150000 - Dot. prov. risques & ch. exploit.	1 410	0,10	1 627	0,10	-217	-13,34
68174000 - Dot. prov. dépréc. créances clients	988	0,07	4 059	0,26	-3 071	-75,65
	8 544	0,61	11 298	0,72	-2 754	-24,37
<b>Autres charges</b>						
65100000 - Redevances pour brevets, licences	2 727	0,19	3 099	0,20	-372	-12,00
65800000 - Charges div.gest.courante	139	0,01	11		128	NS
	2 866	0,20	3 110	0,20	-244	-7,85
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 574 943</b>	<b>111,87</b>	<b>1 746 001</b>	<b>111,64</b>	<b>-171 058</b>	<b>-9,80</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 466</b>	<b>0,67</b>	<b>8 157</b>	<b>0,52</b>	<b>1 309</b>	<b>16,04</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
76800000 - Autres produits financier	2 663	0,19	1 131	0,07	1 532	135,44
	2 663	0,19	1 131	0,07	1 532	135,44
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>2 663</b>	<b>0,19</b>	<b>1 131</b>	<b>0,07</b>	<b>1 532</b>	<b>135,44</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>12 129</b>	<b>0,86</b>	<b>9 288</b>	<b>0,59</b>	<b>2 841</b>	<b>30,58</b>
Produits exceptionnels						
77710000 - Quote part subv.insc. au résultat	187	0,01	225	0,01	-39	-17,23
	187	0,01	225	0,01	-39	-17,23
Charges exceptionnelles						
67120000 - Pénalités et amendes			6		-6	-100,00
			6		-6	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>187</b>	<b>0,01</b>	<b>219</b>	<b>0,01</b>	<b>-33</b>	<b>-14,96</b>
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - Impôt sur les bénéfices	1 603	0,11	975	0,06	628	64,41
	1 603	0,11	975	0,06	628	64,41
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>10 713</b>	<b>0,76</b>	<b>8 533</b>	<b>0,55</b>	<b>2 180</b>	<b>25,54</b>

Autres informations



## Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC	
<b>20500000 Brevets, logiciels</b>									
000000001	Logiciel Adobe Creative s	24/10/06	L	100,0€					
000000025	Logiciel Cryhod	31/12/13	L	100,0€	134,87	134,87	134,87		
000000026	Pack office	31/12/13	L	100,0€	450,67	450,67	450,67		
<b>Total du compte 20500000</b>				<b>585,54</b>	<b>585,54</b>		<b>585,54</b>		
<b>21830000 Matériel bureau et info.</b>									
000000007	Appareil photos nikon	18/11/07	L	25,00	1 703,88	1 703,88	1 703,88		
000000006	Téléviseur plasma panason	03/12/07	L	25,00	1 990,00	1 990,00	1 990,00		
000000005	Pied écran plat	27/12/07	L	25,00	714,49	714,49	714,49		
000000010	Objectif services 1PC	30/10/09	L	33,33	1 163,16	1 163,16	1 163,16		
000000015	Fnac zoom appareil photo	03/12/09	L	33,33	519,27	519,27	519,27		
000000011	Open mipro enceinte	10/12/09	L	25,00	1 936,60	1 936,60	1 936,60		
000000012	Objectif service écran,st	23/12/09	L	25,00	1 259,45	1 259,45	1 259,45		
000000030	Ordinateur + licence office	11/03/13	L	25,00	1 207,00	1 207,00	1 207,00		
000000027	HP Pro book	31/12/13	L	25,00					
000000032	Tablette HP Pro x2 410	18/12/14	L	25,00		428,69			
000000033	Ordi HP 430 G2	31/12/14	L	25,00		425,03			
000000034	NAS serveur réseau ext	31/12/14	L	25,00	1 914,90	1 437,52	477,38	1 914,90	
000000035	Portable Lenovo	30/12/15	L	25,00	1 097,41	549,46	274,35	823,81	273,60
000000040	Serveur DELL	01/01/17	L	25,00	11 556,39	2 889,10	2 889,10	5 778,20	5 778,19
000000037	Ordi portablLenovo Thinkpad Edg	16/05/17	L	25,00	1 139,09	177,98	284,77	462,75	676,34
000000038	Ordi portable Toshiba Z30-C-177	15/09/17	L	25,00	1 845,34	135,84	461,34	597,18	1 248,16
000000039	Ordi port Toshiba Sat Pro A50	08/02/18	L	25,00	1 096,39		245,93	245,93	850,46
000000041	Ordi MM Toshiba Satellite pro	26/03/18	L	25,00	1 108,62		211,72	211,72	896,90
000000044	Ordinateur de Marilyne	23/10/18	L	25,00	1 625,85		76,78	76,78	1 549,07
000000045	PC de Philippe	21/12/18	L	25,00	1 732,31		12,03	12,03	1 720,28
000000046	PC de Samuel	21/12/18	L	25,00	1 886,15		13,10	13,10	1 873,05
<b>Total du compte 21830000</b>				<b>35 496,30</b>	<b>15 683,75</b>	<b>5 800,22</b>	<b>20 630,25</b>	<b>14 866,05</b>	
<b>21840000 Mobilier</b>									
000000019	Table réunion & armoire	11/05/06	L	20,00	1 417,97	1 417,97		1 417,97	
000000018	Bureau plan travail	27/11/06	L	20,00	1 988,95	1 988,95		1 988,95	
000000020	Tablettes microperforées	06/02/08	L	20,00	574,08	574,08		574,08	
000000021	2 armoires,porte manteaux	06/02/08	L	20,00	928,09	928,09		928,09	
000000028	C plus diffusion mobilier	06/02/08	L	20,00	2 420,71	2 420,71		2 420,71	
000000023	C plus mobilier bureau	12/10/09	L	20,00	1 842,83	1 842,83		1 842,83	
000000029	Bureau et caisson Morel	29/07/13	L	20,00	1 089,03	963,20	125,83	1 089,03	
000000024	Fauteuil de bureau	29/10/13	L	20,00	1 325,74	1 106,26	219,48	1 325,74	
<b>Total du compte 21840000</b>				<b>11 587,40</b>	<b>11 242,09</b>	<b>345,31</b>	<b>11 587,40</b>		
<b>27500000 Dépôt de garantie</b>									
000000036	Depot garantie pass SC Total	07/01/16	N		701,00			701,00	
<b>Total du compte 27500000</b>				<b>701,00</b>				<b>701,00</b>	

## Liste simplifiée des immobilisations

Report **27500000** Dépôt de garantie

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
	<b>Total de la liste simplifiée</b>		<b>48 370,24</b>	<b>27 511,38</b>	<b>6 145,53</b>	<b>32 803,19</b>	<b>15 567,05</b>
	Répartition des dotations économiques				6 145,53	linéaire dégressif variable	

## Liste des acquisitions

Code	Désignation	Date acq.	Valeur achat	Méth.	Taux	TVA	Cumul	Cumul dérogatoire	VNC
<b>21830000 Matériel bureau et info.</b>									
0000000039	Ordi port Toshiba Sat Pro	08/02/2018	1 096,39	L	25,00	219,28	245,93		850,46
0000000041	Ordi MM Toshiba Satellite	26/03/2018	1 108,62	L	25,00	221,72	211,72		896,90
0000000044	Ordinateur de Marilyne	23/10/2018	1 625,85	L	25,00	325,17	76,78		1 549,07
0000000045	PC de Philippe	21/12/2018	1 732,31	L	25,00	346,46	12,03		1 720,28
0000000046	PC de Samuel	21/12/2018	1 886,15	L	25,00	377,23	13,10		1 873,05
	<b>Total du compte 21830000</b>		<b>7 449,32</b>			<b>1 489,86</b>	<b>559,56</b>		<b>6 889,76</b>
<b>Total de la liste des acquisitions</b>			<b>7 449,32</b>			<b>1 489,86</b>	<b>559,56</b>		<b>6 889,76</b>

## Liste des sorties

Code Désignation	Date acq. Date sortie	Valeur achat Valeur cédée	M Tx	Tva récupérable Tva à reverser	Cumul éco DPI à réintégrer	Cumul dérogatoire Réintégré/déduct°	VNC Prix de sortie	VNF +/- value
<b>Rebut</b>								
<b>20500000 Brevets, logiciels</b>								
0000000001	24/10/2006	2 151,54	L			2 151,54		
Logiciel Adobe Creative s	31/12/2018	2 151,54	100,00			N.A.	0,00	0,00
<b>Total du compte 20500000</b>		<b>2 151,54</b>				<b>2 151,54</b>		
		<b>2 151,54</b>						
<b>21830000 Matériel bureau et info.</b>								
0000000027	31/12/2013	974,00	L	190,90		974,00		
HP Pro book	31/12/2018	974,00	25,00			N.A.	0,00	0,00
0000000032	18/12/2014	1 779,00	L	355,80		1 779,00		
Tablette HP Pro x2 410	31/12/2018	1 779,00	25,00			N.A.	0,00	0,00
0000000033	31/12/2014	1 704,90	L	340,98		1 704,90		
Ordi HP 430 G2	31/12/2018	1 704,90	25,00			N.A.	0,00	0,00
<b>Total du compte 21830000</b>		<b>4 457,90</b>		<b>887,68</b>		<b>4 457,90</b>		
		<b>4 457,90</b>						
<b>Total Rebut</b>		<b>6 609,44</b>		<b>887,68</b>		<b>6 609,44</b>		
		<b>6 609,44</b>						
<b>Total de la liste des sorties</b>		<b>6 609,44</b>		<b>887,68</b>		<b>6 609,44</b>		
		<b>6 609,44</b>						

## Etat prévisionnel éconóm. sur 5 ans

Code	Désignation	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	Cumul	VNC
<b>20500000 Brevets, logiciels</b>								
0000000001	Logiciel Adobe Creative							
0000000025	Logiciel Cryhod						134,87	
0000000026	Pack office						450,67	
	<b>Total du compte 20500000</b>						<b>585,54</b>	
<b>21830000 Matériel bureau et info.</b>								
0000000007	Appareil photos nikon						1 703,88	
0000000006	Téléviseur plasma pan:						1 990,00	
0000000005	Pied écran plat						714,49	
0000000010	Objectif services 1PC						1 163,16	
0000000015	Fnac zoom appareil ph						519,27	
0000000011	Open mipro enceinte						1 936,60	
0000000012	Objectif service écran, s						1 259,45	
0000000030	Ordinateur + licence off						1 207,00	
0000000027	HP Pro book							
0000000032	Tablette HP Pro x2 41C	428,69						
0000000033	Ordi HP 430 G2	425,03						
0000000034	NAS serveur réseau ex	477,38					1 914,90	
0000000035	Portable Lenovo	274,35	273,60				1 097,41	
0000000040	Serveur DELL	2 889,10	2 889,10	2 889,09			11 556,39	
0000000037	Ordi portablLenovo Thi	284,77	284,77	284,77	106,80		1 139,09	
0000000038	Ordi portable Toshiba z	461,34	461,34	461,34	325,48		1 845,34	
0000000039	Ordi port Toshiba Sat F	245,93	274,10	274,10	274,10	28,16	1 096,39	
0000000041	Ordi MM Toshiba Satel	211,72	277,16	277,16	277,16	65,42	1 108,62	
0000000044	Ordinateur de Marilyne	76,78	406,46	406,46	406,46	329,69	1 625,85	
0000000045	PC de Philippe	12,03	433,08	433,08	433,08	421,04	1 732,31	
0000000046	PC de Samuel	13,10	471,54	471,54	471,54	458,43	1 886,15	
	<b>Total du compte 21830000</b>	<b>5 800,22</b>	<b>5 771,15</b>	<b>5 497,54</b>	<b>2 294,62</b>	<b>1 302,74</b>	<b>35 496,30</b>	
<b>21840000 Mobilier</b>								
0000000019	Table réunion & armoire						1 417,97	
0000000018	Bureau plan travail						1 988,95	
0000000020	Tablettes microperforé						574,08	
0000000021	2 armoires, porte mante						928,09	
0000000028	C plus diffusion mobilie						2 420,71	
0000000023	C plus mobilier bureau						1 842,83	
0000000029	Bureau et caisson Moré	125,83					1 089,03	
0000000024	Fauteuil de bureau	219,48					1 325,74	
	<b>Total du compte 21840000</b>	<b>345,31</b>					<b>11 587,40</b>	
<b>27500000 Dépôt de garantie</b>								
0000000036	Depot garantie pass SC							701,00
	<b>Total du compte 27500000</b>							<b>701,00</b>

## Etat prévisionnel économ. sur 5 ans

Report 27500000 Dépôt de garantie

Code	Désignation	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	Cumul	VNC
------	-------------	------------	------------	------------	------------	------------	-------	-----

<b>Total de la prévision économique</b>								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

		6 145,53	5 771,15	5 497,54	2 294,62	1 302,74	47 669,24	701,00
--	--	----------	----------	----------	----------	----------	-----------	--------

Liasse fiscale



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2019**

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition
--------------------	------------	------------	------------	-------------------------------

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
---	--------------------	-------------------------------------

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE	
SIRET	4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
745 Avenue de l'Université Technopôle du Madrillet 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY	

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
		SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	10 685			

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 %  Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  PV exonérées art. 238quindecies

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A  Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies*  Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*  Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*  Autres dispositifs  Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W  Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

## D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

## G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné  Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie  
 - du comptable : SAS SECNO  
 28 Rue Alfred Kastler 76137 MONT-SAINT-AIGNAN CEDEX Tél : 02.35.59.76.76

- du conseil : Tél :

- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :

- N° d'agrément : Tél :

### H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			<b>Total (a à h)</b>	

### I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements

### J DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice \_\_\_\_\_

 Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

 du 01/01/2018

 Adresse 745 Avenue de l'Université 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

 au 31/12/2018
**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	CUTULLIC Samuel Chargé de missions R&T				60, Rue de Lausanne 76000 ROUEN			
2	CAVELIER Marilyne Assistante				27, Rue de la Planquette 27610 ROMILLY SUR ANDELLE			
3	FLEURY Charlotte Chargée de mission emploi formation				16, Boulevard Maréchal Joffre 76270 NEUFCHATEL EN BRAY			
4	MOREL Marion Resp axes Communication et formation				13, Résidence Aimé Césaire 27370 LE THUIT SIGNOL			
5	FERCOQ Quentin				46, Avenue des Aigles 76240 BONSECOURS			
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	58 048		1 767	59 815	10 466	6 347		76 628
2	22 132			22 132	331			22 463
3	17 439			17 439	1 989			19 428
4	46 360			46 360	4 051			50 411
5	19 600			19 600	328			19 928
6								
7								
8								
9								
10								
**	163 579		1 767	165 346	17 167	6 347		188 860

**\*\* TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		83
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		83

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :**

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	188 944	- de l'exercice 2018.. ⑩	10 685
- de l'exercice précédent ⑩	188 248	- de l'exercice précédent ⑩	6 496

Nom et qualité du signataire  
EUDELINE PHILIPPE  
Président

À ST ETIENNE DU ROUVRAY, le 16/04/2019

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		745 Avenue de l'Université 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	585	AG	585	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	47 083	AU	32 217	14 866
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	701	BI		701	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	48 370	<b>BK</b>	32 803	15 567	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	260 672	BY	4 782	255 889
		Autres créances (3)	BZ	1 304 500	CA		1 304 500
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	775 366	CG		775 366	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	144 598	CI		144 598	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	2 485 137	<b>CK</b>	4 782	2 480 354	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	2 533 507	<b>IA</b>	37 586	2 495 921	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		<b>CR</b>	254 263
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	7 116	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	92 751	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	10 712	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	110 580
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 665	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	6 665	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	182 291	
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 520	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	53 395	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 001 469	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 378 676	
	Ecarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 495 921	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 353 393		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	607 580	FH		FI	607 580	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	607 580	FK		FL	607 580	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	800 308	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	13 945	
	Autres produits (1) (11)					FQ	162 574	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 584 409
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 282 000
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	4 577
	Salaires et traitements*						FY	202 169
	Charges sociales (10)						FZ	74 785
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	6 145
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	1 410
Autres charges (12)						GE	2 866	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 574 943	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	9 466	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 662
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	2 662	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	2 662	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	12 128	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		186	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD		186	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH			
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI		186
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		1 603
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL		1 587 258
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM		1 576 546
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN		10 712
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		13 681
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		2 727	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Subventions d'investissement virées au résultat					186	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	2 737	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains							KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9			KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1			KM		KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2			KP		KQ	KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3			KS		KT	KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV		KW	KX
		Matériel de transport*							KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique					44 092		LB		LC	LD 7 449
	Emballages récupérables et divers *							LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes							LK		LL	LM	
	TOTAL III					44 092		LN		LO	LP 7 449	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M	8T
Autres participations							8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés							1P		1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières					701		1T		1U	1V		
TOTAL IV					701		1Q		1R	1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					47 530		ØG		ØH	ØJ 7 449		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO	2 151	LV	LW 585	
CORPORELLES	Terrains							IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT		MJ	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		4 457		IW		MS		MT	MU 47 083	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours							MY		MZ	NA	
Avances et acomptes							NC		ND	NE		
TOTAL III					4 457		NY		NH	NI 47 083		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ		ØU	M7	
	Autres participations							IO		ØX	ØY	
	Autres titres immobilisés							II		2B	2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					701		I2		2E	2F 701	
	TOTAL IV					701		I3		NJ	NK 701	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					6 609		ØK		ØL	ØM 48 370		

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	----------------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	PE	2 737	PF		PG	2 151	PH	585
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	30 530	QM	6 145	QN	4 457	QO	32 217
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	30 530	QV	6 145	QW	4 457	QX	32 217
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	33 267	ØP	6 145	ØQ	6 609	ØR	32 803

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	<b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
<b>TOTAL III</b>		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	<b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 255	5W	1 410	5X		5Y	6 665
<b>TOTAL II</b>	5Z	5 255	TV	1 410	TW		TX	6 665	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	4 059	6U	988	6V	264	6W	4 782
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	4 059	TY	988	TZ	264	UA	4 782	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	9 314	UB	2 398	UC	264	UD	11 447	
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	2 398	UF	264		
				UG		UH			
				UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	701	UV		UW		701				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX	260 672		260 672							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 864		1 864						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	66 972		66 972						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP	1 222 358		968 094			254 263			
	Groupe et associés (2)		VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	13 304		13 304							
	Charges constatées d'avance		VS	144 598		144 598							
<b>TOTAUX</b>			VT	1 710 471	VU	1 455 507	VV	254 964					
RENOUVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	182 291		182 291							
Personnel et comptes rattachés			8C	14 104		14 104							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	31 755		31 755							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	49 891		49 891							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	45 769		45 769							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	53 395		53 395							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L	1 985 280		1 976 186			9 094				
<b>TOTAUX</b>			VY	2 362 488	VZ	2 353 393		9 094					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK										

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

Néant  \*Exercice N, clos le :  
31/12/2018

## I. RÉINTÉGRATIONS

## BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

								WA	10 712	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	426	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	426	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	1 410	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	1 410	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
			- imposées au taux de 0 %						ZN	
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
							<b>TOTAL I</b>	WR	12 548	

## II. DÉDUCTIONS

## PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
		Régime des sociétés mères et des filiales *		( Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>	XH	1 864	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI	10 684		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	10 684		XO	



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	<b>K4</b>	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4-K5)	<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	<b>YJ</b>	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	<b>YK</b>	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	<b>ZT</b>	18 743
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *		
Provision retraite	<b>8X</b>	<b>8Y</b>
	1 410	
	<b>8Z</b>	<b>9A</b>
	<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *		
	<b>9D</b>	<b>9E</b>
	<b>9F</b>	<b>9G</b>
	<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer		
	<b>9K</b>	<b>9L</b>
	<b>9M</b>	<b>9N</b>
	<b>9P</b>	<b>9R</b>
	<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	<b>YN</b>	<b>YO</b>
	1 410	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
<b>L1</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB		
							- Autres réserves		ZD	8 589	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	8 589		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions		ZF		
	<b>TOTAL I</b>			0F	8 589		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG		
										<b>TOTAL II</b>	8 589
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7				YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance									YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8	23 404			XQ	35 242
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	209 184
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	313 756
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES	11 317			ST	723 816
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	1 282 000
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	1 508
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS				9Z	3 069
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	4 577
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	216 711
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	239 848
DIVERS	- Montant brut des salaires *									0B	192 511
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨</b>							
<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩</b>							
<b>CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪</b>			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> ) du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

Néant \*

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018

Durée en nombre de mois 12

## DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	5
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

## CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	607 580
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>607 580</b>

<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	162 574
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	800 308
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 200
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>964 083</b>

<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 246 757
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	11 838
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 866
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>1 261 462</b>

<b>IV Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b> 310 201

<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	<b>SA</b>	<b>310 201</b>

## Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	607 580
Effectifs au sens de la CVAE	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

ADRESSE (voie)

745 Avenue de l'Université

CODE POSTAL

76800

VILLE

ST ETIENNE DU ROUVRAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

ADRESSE (voie) 745 Avenue de l'Université

CODE POSTAL 76800 VILLE ST ETIENNE DU ROUVRAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032









Titre du document **Détail de la dette de TVA et détail de l'impôt sur les sociétés** Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

 X

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

745 Avenue de l'Université  
Technopôle du Madrillet  
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

La dette de TVA qui figure dans la case VW du feuillet 2057 (49.916 Euros)  
se décompose ainsi au 31 décembre 2018 :

. TVA due au titre du mois de décembre 2018 = 8.538 Euros

. TVA sur dû client = 41.378 Euros (montant non exigible)

La somme de 8.538 Euros a été payée en janvier 2019 lors du dépôt de la déclaration CA3.

L'impôt de l'exercice se décompose de la manière suivante :

. Impôt sur les sociétés au titre de l'exercice : 1.603 Euros (charge)

. Crédit impôt compétitivité emploi : 3.467 Euros (produit)

Il en résulte un impôt net négatif de 1.864 Euros au titre de

l'exercice porté en cellule XG du feuillet 2058 A.

**REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE****2069RCI**

Au titre de l'année N

ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE  
489884635 IS1

<b>Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case</b>		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

**I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE**

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	3 467

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)**

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	57 786
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

**II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE**

Crédit d'impôt	Montant
<b>Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM</b>	

**PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)**

--

**III – CAS PARTICULIERS**

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

## FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2018	Clos le	31/12/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
	48988463500017
ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE 745 Avenue de l'Université Technopôle du Madrillet 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	<input type="checkbox"/>	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2018
<b>A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)</b>		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM <i>(reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année,<sup>1</sup> hors rémunérations versées dans les DOM)</i>	1	57 786
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	3 467
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail <sup>2</sup> (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	3 467
<b>B – Sur les rémunérations versées dans les DOM</b>		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) <sup>3</sup>	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail <sup>4</sup> (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés <i>(reporter le montant indiqué ligne 12)</i>	9	
<b>Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)</b>	10	3 467
<i>Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer</i>	11	

<sup>1</sup> Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

<sup>2</sup> Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

<sup>3</sup> Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

<sup>4</sup> Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

**II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
<b>TOTAL</b>				12

**III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
<b>TOTAL</b>				

**IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE**

**IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :**

<b>Cas général</b>		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	3 467
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement <sup>5</sup>	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	3 467
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	3 467

<b>Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)</b>		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement <sup>3</sup>	18	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

<sup>5</sup> Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

#### IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés ( <i>dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20</i> )	21	1 603
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	1 864

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

**IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu :** les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

*Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).*